



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
de l'action territoriale**

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (L.180-10-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

Extension d'activités et de capacités d'un centre de transit et de traitement de déchets sur la commune d'Alizay

Maître d'ouvrage : Société NÉGOCE PAPIERS CARTONS (NPC)

Il sera procédé du samedi 20 septembre 2025 à 9h00 au samedi 20 décembre 2025 à 18h00, soit pour une durée de 3 mois consécutifs, à une consultation du public par voie électronique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société NÉGOCE PAPIERS CARTONS pour l'exploitation d'un centre de transit et de traitement de déchets sur la commune d'Alizay.

Monsieur Jean-Pierre ALLAIRE, directeur de société retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Monsieur François CHAGNAUD, fonctionnaire territorial retraité, est désigné en qualité de suppléant du commissaire-enquêteur, pour conduire la consultation publique.

Une réunion publique d'ouverture de la consultation du public est prévue le jeudi 9 octobre 2025 à partir de 17h00 à la mairie d'Alizay –99 rue de l'Andelle – 27460 Alizay.

Afin d'informer le public, et recevoir ses éventuelles observations, le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition lors d'une permanence à la mairie d'Alizay le vendredi 14 novembre 2025 de 9h00 à 12h00.

Une réunion publique de clôture de la consultation du public est prévue le jeudi 4 décembre 2025 à partir de 17h00 à la mairie d'Alizay –99 rue de l'Andelle – 27460 Alizay.

Au cours de ces deux réunions publiques les échanges seront enregistrés au format audio.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier dématérialisé sur le site de la préfecture de l'Eure l'adresse suivante : www.eure.gouv.fr

Rubriques : Actions de l'État/Environnement/Consultations, enquêtes publiques et participation du public par voie électronique (PPVE)/Autorisation environnementale-Consultation du public

Les observations et propositions du public pourront être déposées, pendant la durée de la consultation par courriel à l'adresse negoce-papiers-cartons-alizay@mail.registre-numerique.fr ou directement sur le site internet dédié à la consultation <https://www.registre-numerique.fr/negoce-papiers-cartons-alizay>

Elles pourront également être adressées par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Eure
DCAT – SJIPE – MEA
Boulevard Georges Chauvin - CS 40011
27 020 Évreux

Les dépôts d'observations peuvent se faire pendant toute la durée de la consultation du public de manière anonyme ou non. En cas de déposition non anonyme, le public est informé que les données sont susceptibles d'être mises en ligne.

Toutes informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de Maxime RIBES, assistant QSE, à l'adresse mail suivante : maxime.ribes@fablon.fr, ou auprès de Virginie DUCHAUSSOIR, responsable QSE, à l'adresse suivante : virginie.duchaussoir@fablon.fr.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation est le préfet de l'Eure.

Le présent avis est mis en ligne sur le site internet de la préfecture, affiché en préfecture, dans les communes d'Alizay, le Manoir, Pitres, Léry, les Damps, Pont de l'Arche, Igoville, Ymare, Quevreville-la-Poterie, Romilly-sur-Andelle, et sur les lieux prévus pour la réalisation du projet.